

## Quarante-deuxième session de la Conférence

### Présentation du point 13:

#### **Rapport intérimaire sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies**

L'Examen quadriennal complet est le principal instrument de politique générale dont dispose l'Assemblée générale des Nations Unies pour définir la façon dont le système des Nations Unies pour le développement aide les pays dans leurs efforts de développement. Dans les résolutions 13/2005 et 2/2007, la Conférence de la FAO invite le Directeur général à prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ayant trait à l'Examen quadriennal complet.

Huitième rapport intérimaire soumis à la Conférence sur la mise en œuvre de l'Examen quadriennal complet, le document présenté porte sur la période allant de juin 2019 à juin 2021. Il fait suite aux sept rapports intérimaires qui ont été présentés à chaque session ordinaire de la Conférence de 2007 à 2019. [Les résolutions relatives à l'Examen quadriennal complet sont de nature cumulative.]

Dans le présent rapport intérimaire, la FAO met en avant les projets majeurs réalisés dans les domaines suivants:

#### **a) Financement des activités opérationnelles pour le développement:**

Comme cela est décrit dans le rapport, la FAO a réalisé des progrès remarquables s'agissant de faire face aux défis posés par la pandémie de covid-19 en prenant notamment les mesures suivantes: en juillet 2020, dans le cadre des efforts déployés par l'ONU pour faire face durablement à la pandémie de covid-19, la FAO a lancé un programme de grande envergure pour contrer ses effets, à savoir le *Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19*. En outre, la FAO a considérablement diversifié et amélioré la base des donateurs et, malgré les défis sans précédent posés par la covid-19, a réussi à mobiliser, en 2020, 1 285 milliards d'USD de contributions volontaires auprès d'une vaste gamme de partenaires fournisseurs de ressources, traditionnels ou non.

#### **b) Efficience, efficacité et participation de la FAO aux mécanismes de coordination du système des Nations Unies:**

La FAO participe activement à l'analyse commune de pays et à la formulation du Plan-cadre de coopération afin de veiller à ce que son avantage comparatif fasse partie intégrante de l'offre collective de l'ONU à l'échelle des pays. La FAO veille également à ce que le Cadre de programmation par pays (CPP) soit pleinement fondé sur le Plan-cadre de coopération, contribuant ainsi à la réalisation des priorités gouvernementales et des cibles pertinentes des objectifs de développement durable (ODD) à l'appui du Programme 2030. En outre, la FAO a renforcé les procédures de programmation conjointes et, en 2020, était la quatrième institution de l'ONU en termes de participation aux programmes conjoints de l'Organisation (114). La FAO a également réalisé des progrès considérables s'agissant de la participation à la coordination du système des Nations Unies et du système des coordonnateurs résidents, étant, ainsi, cinquième plus grand contributeur au système des coordonnateurs résidents parmi les 19 entités de l'ONU et participant activement au Groupe des Nations Unies pour le développement durable tel qu'il a été repositionné. De plus, la FAO a montré qu'elle était résolue à participer activement à des partenariats nationaux, régionaux et mondiaux novateurs et axés sur les résultats, en redéfinissant concrètement son approche de la diligence raisonnable dans le cadre de la nouvelle Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025, et en simplifiant et en harmonisant les pratiques opérationnelles grâce aux avancements réalisés en matière de regroupement des activités opérationnelles au niveau national.

**c) Autres domaines de mise en œuvre de l'Examen quadriennal complet intéressant la FAO:**

La FAO a amélioré, de manière flagrante, les données et les statistiques au niveau national grâce à un nouveau modèle consistant en une approche intégrée du développement des capacités statistiques, mise en œuvre dans le cadre de trois initiatives complémentaires qui ciblent les aspects clés du cycle de production des données et les besoins de renforcement statistique propres à chaque pays. En outre, la FAO a renforcé sa participation à des évaluations conjointes et au renforcement des fonctions d'évaluation nationales. Ainsi, en 2020, la FAO, conjointement avec le PAM et le FIDA, a lancé une évaluation approfondie de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome. En outre, grâce au soutien actif qu'elle apporte à la communauté de pratique, la FAO, en 2018, a lancé en collaboration avec le FIDA, le PAM et le CGIAR, EvalForward ([www.evalforward.org](http://www.evalforward.org)), communauté comptant plus de 900 membres dans 103 pays, et continue de renforcer les capacités d'évaluation des pays en développement. Le rapport intérimaire souligne également les efforts déployés par la FAO pour assurer la complémentarité entre interventions humanitaires et activités de développement. Ainsi, en 2020, en tant que membre du Comité permanent interorganisations, l'Organisation a piloté et/ou contribué à divers produits du Comité visant à renforcer la collaboration en matière d'aide humanitaire et de développement et sa contribution à la paix.

Enfin, en décembre 2020, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 75/233 sur l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, qui prolonge les travaux entrepris au titre de la précédente résolution (71/243) adoptée en 2016 afin de rendre le système des Nations Unies pour le développement efficace, efficient et cohérent et qui comprend plusieurs domaines qui sont nouveaux ou font l'objet d'un regain d'attention. Ce point est traité dans la section **d) Évolutions récentes** dans laquelle la FAO souligne qu'elle accorde une attention accrue à plusieurs de ces domaines de travail, dans le nouveau Cadre stratégique 2022-2031 et dans le Plan à moyen terme 2022-2025.

**Suite que la Conférence est invitée à donner:** Le Secrétariat de la FAO invite la Conférence à prendre note des progrès réalisés par l'Organisation et à soumettre un autre rapport intérimaire à sa prochaine session ordinaire (2023).